

CADRE D'ACTION POPULAIRE POUR LA SOLIDARITE ET L'UNITE DE LA REPUBLIQUE

Engagement-Fidélité-Justice



**DIRECTOIRE EXECUTIF NATIONAL
SECRETARIAT GENERAL**

COMMUNIQUE DE PRESSE N° 003/CAP-SUR/DEN/SG/2017

Chaque jour que Dieu fait, fait tomber les masques. Après avoir été instruit pour travestir le vote des militaires, il y a un an, le général Brahim Souleymane alias Allah Waye vient de signer son deuxième forfait en un an presque jour pour jour. Onze des dignes fils du Tchad ont été sauvagement assassinés. Pour se venger de l'assassinat de son grand frère, un digne fils de la race aryenne dont la mort que nous condamnons comme ici, est jugée inacceptable au point de mériter le pogrome de la nuit du 11 Avril 2017.

Aux parents, veuves et orphelins des victimes de cette série d'assassinats crapuleux et barbares, le CAP-SUR, présente au nom de tous ses militants ses sincères condoléances, et les assure de sa totale solidarité dans cette très dure épreuve.

Brahim Souleymane dit Allaye est un multirécidiviste. Il a été l'acteur principal des brutalités subies par les militaires lors du scrutin du 10 Avril 2016. La complaisance dont il avait bénéficié lui a donné un sentiment d'impunité perceptible dans son comportement belliqueux et tortionnaire. En raison de sa nationalité soudanaise et ses agissements en dehors de la légalité tchadienne qui ne le rendent pas justiciable au Tchad, seul un tribunal international pourrait valablement le juger et faire droit aux victimes.

Le CAP-SUR s'indigne et condamne fermement la boucherie du 11 Avril 2017 qui a été planifiée au sein des services de la Présidence de la République et exécutée par des moyens de même nature. Ce faisant, la responsabilité du Président Déby quant aux tenants et aux aboutissements du drame est totalement engagée.

Le CAP-SUR exige une enquête internationale pour situer sur les responsabilités dans la chaîne de commandement dont la qualité du fonctionnement a entraîné l'assassinat programmé des prisonniers sans défense avec leur agent de protection.

Le CAP-SUR demande la destitution des ministres de la Défense Nationale, de la Justice, de la Sécurité Publique ainsi que de l'Administration du Territoire pour négligence avérée dans le transfèrement des prisonniers livrés à la barbarie des tueurs soudanais transformés en agents de la DGSSIE.

Le CAP-SUR demande au Président Deby de dissoudre la DGSSIE en tant que force de concentration des malfaiteurs à son service.

Le CAP-SUR demande aux Nations Unies, aux Etats-Unis d'Amérique et à l'Union Européenne de voler au secours du peuple tchadien pris en otage par un régime tortionnaire, prébendier et meurtrier.

Au gouvernement français, le CAP-SUR rafraichit la mémoire que c'est à partir du Tchad que le peuple français jouit de la liberté aujourd'hui. Plus de 70 ans seulement après, les choses se passent comme si l'on a oublié qu'un axe Paris-N'Djamena a été proposé pour combattre le terrorisme international. Mais la boucherie du 11 Avril 2017 doit ouvrir les yeux des uns et des autres.

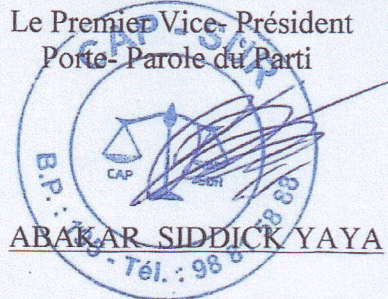
En effet, c'est dans les parages du siège de l'opération Barkhane que les bouchers de Deby ont manœuvré en sortant les prisonniers pour aller les massacrer à moins de 50 km de là. A quoi sert Barkhane si les terroristes à combattre opèrent sous la barbe et au nez sans que cela ne soit pressenti et empêché. Comment faire en prétendant combattre des terroristes de Boko Haram qui sont au Nigeria et AQMI qui a ses bases à plus de 2 000 km, si à quelques pas de là, des agents de l'Etat massacrent de paisibles citoyens sans défense? Nous comprenons aujourd'hui pourquoi Epervier a été remplacée et pourquoi Barkhane l'a relayée au nom de la stabilité d'un Etat contre les libertés des citoyens. Barkhane est venue au secours des dictateurs tchadien, congolais et gabonais. Et cette mission a réussi. Mais le peuple meurtri tchadien panse ses plaies et en appelle à sa protection par devoir d'honneur et de dignité de l'Homme.

Le CAP-SUR appelle le peuple tchadien et ses militants à rester vigilants dans l'attente d'autres indications que nécessite l'évolution de la situation créée par le Président Deby et ses sponsors franco-africains.

Si ces demandes ne sont pas satisfaites, le CAP-SUR se réserve le droit d'en appeler à une action de désobéissance civile. Tout tchadien épris de dignité devra, alors, pouvoir refuser d'être tenu en détention si les conditions de sécurité doivent rester celles qui ont favorisé le massacre du 11 Avril 2017.

N'Djaména, le 15 Avril 2017

P. le Directoire Exécutif National
Le Premier Vice-Président
Porte-Parole du Parti



ABAKAR SIDDICK YAYA